

ACOMPTE MENSUEL N°

2

DE

2 935,50 €

TTC

Etabli sur la base du décompte des travaux exécutés pendant

le mois de

janvier-23

Lot 5 : Nettoyage, débroussaillage du terrain

AUTAN ENVIRONNEMENT
27 bis Route de Pibrac
31 700 CORNEBARRIEU

ENTREPRISE

SARL URBACTIS
Albasud - Impasse de Berlin BP
391 - 82 003 Montauban Cedex

MAITRE D'ŒUVRE

MARCHE	Hors T.V.A.	T.V.A. incluse
Base	9 505,00 €	11 406,00 €
avenant n° 1		
avenant n° 2		
avenant n° 3		
avenant n° 4		
TOTAL MARCHE	9 505,00 €	11 406,00 €
AVANCEMENT	9 505,00 €	11 406,00 €
Montant restant	0,00 €	0,00 €

100,00%

ENTREPRISE TITULAIRE ET SOUS-TRAITANTS (*)	MONTANT H.T.	T.V.A.	MONTANT T.T.C.
Entreprise AUTAN ENVIRONNEMENT	2 575,00 €	515,00 €	3 090,00 €
Retenue de garantie si pas de caution	128,75 €	25,75 €	154,50 €
TVA sous traitant			

TOTAL à payer à l'entreprise AUTAN ENVIRONNEMENT

2 935,50 €

Le détail des travaux constituant le projet d'acompte mensuel est impérativement joint au présent acompte mensuel

Réception et acceptation par le maître d'œuvre

Dressé par l'entreprise le 21 Décembre 2022

Reçu par le maître d'œuvre le 21 Décembre 2022

Accepté par le maître d'œuvre et transmis au maître d'ouvrage le 22 Décembre 2022

Signature du maître d'œuvre

urbactis
Albasud - 60, Impasse de Berlin - BP 391
82003 Montauban Cedex
Tél. 05 63 66 44 22 - Fax 05 63 66 14 92
contact@urbactis.eu - www.urbactis.eu
SARL de Géomètres-Experts - n° 2008B200009
SIRET 508 710 043 00011 - Code APE 7112 A

Agence de MONTAUBAN

60 Impasse de Berlin
Albasud - CS 80391
82003 MONTAUBAN Cedex
Tél 05 63 66 44 22

Agence de GRENADE

1289 Rue des Pyrénées - BP 3
31330 GRENADE/GARONNE
Tél 05 61 82 60 76

contact@urbactis.eu
www.urbactis.eu

OPERATION :

Lotissement "La Clairière d'Alet"

Entreprise :

AUTAN ENVIRONNEMENT

DETAIL DE L'ACOMPTE N° 2

	CUMULE (1)	PRECEDENT (2)	DU MOIS (1 - 2)
TRAVAUX HT	9 505,00 €	6 930,00 €	2 575,00 €
Pénalité			
REVISION OU ACTUALISATION HT			
SOUS TOTAL H.T.	9 505,00 €	6 930,00 €	2 575,00 €
T.V.A. (au taux en vigueur)	1 901,00 €	1 386,00 €	515,00 €
SOUS TOTAL T.T.C.	11 406,00 €	8 316,00 €	3 090,00 €
VERSEMENT D'UNE AVANCE FORFAITAIRE			
MONTANT RESORPTION DE L'AVANCE FORFAITAIRE			
TOTAL T.T.C. Cumulé	11 406,00 €	8 316,00 €	3 090,00 €
Retenue de garantie (TTC) 5 % du montant de l'avancement des travaux	570,30 €	415,80 €	154,50 €
TOTAL	10 835,70 €	7 900,20 €	2 935,50 €

MONTANT TOTAL T.T.C.DU MOIS A REGLER (*)

2 935,50 €

(*) somme à reporter en page 1

SAS AUTAN ENVIRONNEMENT

21 Bis route de PIBRAC
31700 CORNEBARRIEU
FRANCE



Facture

Numéro FAC000461

Du 31/01/2023

Etablie en Euro

Client: 000183 - SA HECTARE

ID TVA: FR24 351338660

☎ 0680387491

autan.environnement@orange.fr

SA HECTARE
75 LES PORTES DOMITIENNES
Chantier Débroussaillage Abattage
La clairière D'ALET 31MONTAIGUT/SAVE
34740 VENDARGUES
FRANCE

Palement par Virement

Désignation	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	% TVA
Devis N° DEV000590 du 31/01/2023						
SER_0000000000000025 DEBROUSSAILLAGE 1 Débroussailleuse, ensemble du talus sur une bande de 3m	300.00	M2	1.35		405.00	20.00
SER_0000000000000026 DEBROUSSAILLAGE 2 Tracteur +broyeur, ensemble du terrain 100%	5 500.00	M2	0.38		2 090.00	20.00
SER_0000000000000040 EVACUATION DECHETS INCINERABLES EN DECHETTERIE Ramassage & évacuation ensemble du site	0.50	TON	160.00		80.00	20.00

Echéance(s)	Montant	Taux TVA	Montant HT	Montant TVA	Total HT Net	
31/01/2023	3 090.00	20.00	2 575.00	515.00	Total HT Net	2 575.00
					Total TVA	515.00
					Total TTC	3 090.00
					Net à payer en EUR	3 090.00

SAS au capital de 1 000.00 EUR - Siret : 82387344300027 - APE : 8130Z

Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012).